



Ecologie, démocratie et système monétaire

Par Wojtek Kalinowski*

FEVRIER 2015

La transition écologique ne sera jamais une simple affaire de « *policy fix* » : pour relever un défi dont la nature est autant sociale qu'environnementale, nous n'avons d'autre choix que de reprendre la marche vers la démocratisation de l'économie. La monnaie nous offre à cet égard un levier potentiel, mais encore faut-il savoir se l'approprier, intellectuellement et en pratique, et rouvrir le débat sur un point que la plupart des économistes considèrent comme clôt.

Quelle est la « part de responsabilité » de la monnaie et du système monétaire dans la crise social-écologique actuelle ? La question même risque de heurter les lecteurs formés à l'économie néoclassique, pour laquelle la monnaie ne compte pas réellement dans l'analyse. La théorie économique standard n'a jamais réussi à intégrer la monnaie dans ses modèles d'équilibre général, et le problème environnemental est pour elle ou bien une affaire de prix, ou bien – lorsque les doutes s'élèvent enfin quant à la fixation des prix par le marché –, une affaire de coûts établis de façon exogène (comme dans le cas de la « valeur sociale » des émissions carbone, etc.). La deuxième méthode est nettement préférable mais dans les deux cas, la monnaie elle-même est vue comme un support « neutre », un simple intermédiaire des échanges qui nous dispense du troc mais qui n'a aucun impact sur la formation des préférences individuelles et collectives, sur les « fonctions d'utilité » sous-jacentes à la formation des prix relatifs.

Pour ceux qui soutiennent au contraire que la crise écologique possède ses sources monétaires, une adaptation écologique du système économique doit passer, entre autres, par une réorganisation du système monétaire. Une réorganisation qui ne saurait se résumer à telle ou telle politique monétaire ni au débat classique sur le rôle des banques centrales ; ces dernières font certes partie du tableau, mais une fois que nous aurions saisi la nature du défi auquel nous sommes confrontés, nous comprendrions aussi les limites des débats monétaires standards, trop étroitement paramétrés

pour pouvoir offrir une réponse aussi systémique que la crise elle-même. Parmi les efforts récents pour élargir le débat, on peut citer le récent rapport du Club de Rome, « *Monnaie et soutenabilité : le chaînon manquant* »¹, qui relie ces deux thématiques traitées habituellement à part. Ce rapprochement paraît salutaire lorsqu'on songe aux menaces qui, contrairement à la phrase convenue, ne pèsent pas tant sur notre planète que nous-mêmes. En effet, on peut soupçonner que la Terre continuera de tourner quoi qu'il arrive à l'Homme ; c'est l'humanité tout entière qui, avec l'entrée dans l'âge de l'anthropocène, fait face à un choix inédit : s'engager dans la transition vers un autre modèle de société tant qu'il en est encore temps, ou continuer à foncer dans le mur comme si de rien n'était, en attendant les conséquences de la pénurie des ressources, des atteintes à la biodiversité et du changement climatique.

Sources monétaires de la crise

Le problème est bien connu : notre système économique interagit sans cesse avec le monde physique, y prélevant toutes les ressources nécessaires et y rejetant la pollution, mais il reste presque complètement aveugle à ces interactions, de sorte que son impact physique – mesuré à l'aide des indicateurs comme

¹ Bernard Lietaer *et alli*, *Money and Sustainability : They Missing Link*, rapport accessible sur www.clubofrome.org/?p=4478

empreinte écologique, les volumes d'émissions d'équivalent de gaz carbonique et beaucoup d'autres – dépassent constamment les capacités régénératrices de la biosphère. Ajoutons cependant que cet aveuglement comporte une part monétaire : c'est le système monétaire qui oriente l'économie réelle dans un sens incompatible avec les objectifs de la soutenabilité, et cela d'au moins trois façons.

Premièrement, il crée une illusion de richesse ; comme l'observent par exemple Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, la préservation des ressources naturelles est condamnée par « le système de représentation conventionnelle de nos possessions et de nos échanges, issu de la comptabilité et de la monnaie (...) Nous confondons en permanence les réalités (les ressources) et les symboles ou conventions (les prix). Nous ne voyons pas que l'argent n'est évidemment pas la richesse matérielle, même s'il sert d'étalon de mesure de cette richesse ». Les richesses accumulées sous la forme abstraite, dématérialisée, de créances monétaires, sont sensées être parfaitement convertibles en ressources matérielles, en biens et services dont la consommation coûte non seulement de l'argent mais aussi des volumes de matière et d'énergie. L'observation n'est pas nouvelle, elle remonte au chimiste britannique Frédéric Soddy (1877-1956) qui reprochait aux économistes de son époque de confondre la dette et la richesse : la première relève d'une convention humaine, la seconde est pour lui une donnée physique indépendante des conventions humaines ; c'est plutôt à celles-ci de prendre acte du monde physique dans lequel elles opèrent.

De cette opposition, Soddy a tiré sa propre vision de la richesse véritable, à savoir le « flux d'énergie utilisable pour la vie humaine ». A son tour, cette définition n'est pas sans problème, et les tentatives de fonder une théorie « objective » de la valeur-énergie ont été critiquées jusqu'aux rangs des économistes écologiques. La valeur sera toujours une catégorie sociale, et le but n'est pas de faire table rase des conventions sociales mais de les faire évoluer. Retenons néanmoins l'idée principale de Soddy, à savoir que la richesse est un *flux* qui ne peut être stocké, ou alors très difficilement : que penser alors des « droits de prélèvement » sur la production future qui ne cessent de s'accumuler au sein du système financier mondial ? Songeons ainsi à la valeur des actifs sous gestion – fonds de pensions, SICAV, assureurs, etc. –, qui dépasse déjà la taille du PIB mondial en dollars courants, et grimpera encore dans les années à venir. C'est évidemment une illusion monétaire fondamentale que de voir dans ces chiffres l'assurance d'un monde toujours plus riche ; néanmoins c'est une illusion capable de façonner le réel, jusqu'à l'absurde : les gestionnaires d'actifs en charge de cette montagne d'avoirs financiers ont longtemps promis des rendements sans aucun rapport avec les limites physiques de la planète, s'adonnant à des activités de plus en plus spéculatives pour maintenir l'illusion en vie. Aujourd'hui,

frustrés par le ralentissement de la croissance mondiale, déstabilisés par la crise financière à laquelle ils avaient eux-mêmes contribué, ils cherchent de nouvelles activités spéculatives, alors même que des investissements manquent pour financer les projets de transition écologique, projets dont nous dépendons pour notre survie même. Il suffit de s'intéresser aux débats sur les « investissements de long terme » pour s'apercevoir que le « long terme » de la plupart des investisseurs privés se limite à dix ou quinze ans, tandis que les projets d'investissement dont il s'agit – équipements, infrastructures... – ne seront « rentables » qu'à l'échelle de trente, quarante ans voire plus. Cet écart explique pourquoi ni la création monétaire privée, ni les gestionnaires de l'épargne préalable ne se bousculent au portillon de la transition écologique, ne jugeant pas les projets en question assez rentables par rapport à d'autres placements et aux activités spéculatives. Difficile de trouver une plus triste illustration de la légende du roi Midas, qui a failli mourir de faim parce qu'il pensait que la vraie richesse c'était de l'or.

On perd facilement de vue le côté risible de cette « conversion » illimitée de la valeur abstraite en flux physiques lorsqu'on considère le problème à l'échelle des individus : la richesse financière représente alors le droit de prélèvement d'une part des richesses produites par la société dans son ensemble. Pour cette dernière en revanche, la capacité de pourvoir aux besoins futurs réside non dans la réserve de valeur monétaire mais dans l'appareil productif futur. La réflexion vient de Keynes mais acquiert un sens nouveau à l'âge de l'anthropocène, où le terme même d'« investissement productif » change de sens : se préparer aux besoins futurs n'est plus tant une question de la taille de l'appareil productif que de sa qualité et de son organisation sociale. Il s'agit autant de préserver certaines ressources, d'investir dans les solutions qui transforment nos modes de consommation, etc.

L'illusion monétaire est redoublée par le taux d'intérêt composé, qui laisse croire que non seulement on pourrait stocker les richesses abstraites à l'infini mais aussi les accroître façon exponentielle. Là aussi, on retrouve Soddy parmi les précurseurs de la critique écologique de cette illusion : « On ne peut s'accrocher éternellement à une convention humaine, celle d'une augmentation spontanée de la dette (à travers le principe de l'intérêt composé), en violant la loi naturelle d'une décroissance spontanée de la richesse (entro-pie)² ». Les écologistes ont ainsi souvent fait remarquer que la rentabilité des forêts par exemple, dont la croissance obéit aux lois physiques, dépend d'une pure convention qu'est le « loyer » de l'argent lui-même. Ce n'est évidemment pas le seul critère : les gestionnaires d'actifs comparent les rendements et les risques liés aux différentes classes d'actifs et – n'en déplaise aux investisseurs

² *Cartesian Economics*, London: Hendersons, 1922.

dits « éthiques » – optent en règle pour un mix rendement/risque jugé « optimal » mais qui reste aveugle aux effets sur l’environnement. L’effet d’éviction des projets écologiques par d’autres n’est donc pas imputable à la seule monnaie ; toujours est-il que le taux de marché monétaire³ détermine, par l’intermédiaire du taux d’actualisation⁴, un « plancher » pour ce qui est considéré comme un projet rentable et ce qui n’est le pas.

Plus globalement, le taux d’intérêt composé n’est pas l’unique cause de la « mystique de la croissance » qui s’est emparée des sociétés occidentales au XIXe siècle. Celle-ci possède ses racines culturelles et idéologiques propres – songeons par exemple à l’impact culturel de la technique elle-même, à l’histoire de l’idée du progrès, etc. Mais il détermine un horizon d’attente vis-à-vis de la rentabilité de l’économie productive, d’autant plus que l’émission monétaire est une activité lucrative pour les banques : le taux exigé ne correspond pas à une quelconque « utilité marginale du capital », comme le prétendait la théorie économique avant Keynes, mais à la recherche de profits par les banques elles-mêmes.

Fustiger le taux d’intérêt paraît moins pertinent aujourd’hui, au vu des conditions exceptionnelles qui règnent sur les marchés monétaires : les taux interbancaires atteignent des niveaux inédits (quasiment zéro) et certains Etats peuvent emprunter sur le marché secondaire à des taux zéro, voire négatifs. Belle ironie du sort que de voir la finance mondialisée réaliser les idées de Silvio Gesell, l’un des plus ardents pourfendeurs du capitalisme financier et l’inventeur des monnaies fondantes. Mais ne nous y trompons pas : cette situation exceptionnelle est le résultat d’une expansion monétaire de la période précédente, elle-même sans précédent dans l’histoire du capitalisme. Aujourd’hui, l’illusion principale est plutôt celle de pouvoir préserver la valeur des richesses monétaires déjà accumulées.

Une deuxième source monétaire de l’insoutenabilité écologique tient au caractère pro-cyclique de la création monétaire elle-même et à l’instabilité économique qui en résulte, bien au-delà des cycles du changement technologique. Les cycles d’expansion et de contraction monétaires viennent alimenter les bulles spéculatives pendant la phase haussière du cycle économique, pour ensuite aggraver la récession lorsque les banques coupent brusquement l’accès au crédit et réclament le

remboursement des dettes. Ce problème d’instabilité est souvent analysé en termes financiers et non monétaires, mais il serait erroné de séparer les deux dimensions : la liquidité financière reste dépendante de la capacité des banques de créer de la monnaie de cours légal. La finance y ajoute surtout de l’ingéniosité spéculative : selon l’expression de l’économiste américain Hyman Minsky, les crises financières se produisent parce que les acteurs demandent plus de cash que ce qu’ils peuvent obtenir par des moyens habituels, et qu’ils finissent par l’obtenir par des moyens inhabituels.⁵

D’après la fameuse thèse de Minsky sur la « fragilité financière » de l’économie capitaliste, les bulles spéculatives naissent en période de relative stabilité, lorsque les comportements des acteurs commencent progressivement à évoluer, pour devenir de plus en plus spéculatifs. La dernière crise est apparue au sein de la *shadow banking* (banque de l’ombre) et concernait les instruments financiers (transactions repo, *money market funds*, etc.) qui, pendant la phase haussière de la bulle, prétendaient pouvoir remplir le rôle de la monnaie. L’instinct spéculatif s’est greffé sur les techniques de valorisation du collatéral et des instruments financiers qui y étaient adossés, mais tout ce mouvement présupposait la création monétaire et des banques capables d’abonder les *cash pools* au service des autres acteurs du système financier. Lorsque la bulle a éclaté, c’était à la monnaie supérieure, celle des banques centrales, de sauver les banques privées jugées *too-big-to-fail*. C’est ainsi que finit le rêve d’une « finance sans monnaie » : la monnaie de cours légal et les instruments de crédit privés peuvent apparaître comme interchangeable dans la phase haussière du cycle financier, mais l’éclatement de la bulle restaure inéluctablement la hiérarchie entre les deux, rappelant que si les deux permettent de s’endetter, c’est uniquement la première qui permet de s’acquitter des dettes.

L’instabilité endogène du système monétaire contribue à la concentration des richesses et à l’accroissement des inégalités, deux facteurs majeurs qui enferment nos sociétés dans une trajectoire de développement insoutenable. En haut de l’échelle des revenus se développent des modes de vie de plus en plus insoutenables que les classes moyennes tentent d’imiter, quitte à le faire à crédit. En bas, les inégalités économiques se couplent de plus en plus étroitement des inégalités environnementales, comme dans le cas de la précarité énergétique, renforçant encore la résistance sociale aux politiques environnementales. Nous l’avons vu en France, lorsque la taxe carbone fut écartée au motif que l’écologie ne doit pas être « punitive ». Les choses s’aggravent encore avec la récession qui suit inéluctablement à la crise financière, lorsque les politiques deviennent tentés par une déréglementation environnementale au nom de la

³ Le taux auquel les banques s’empruntent et se prêtent de l’argent entre elles. Ce taux détermine par la suite les taux d’intérêt appliqués aux autres acteurs de marché.

⁴ Le taux d’actualisation joue un rôle décisif sur les décisions d’investissement : on peut le définir comme le coût d’opportunité du capital investi, autrement dit le rendement qu’il serait possible d’obtenir en investissant ailleurs. Il est déterminé par plusieurs facteurs (comme les risques intrinsèques liés au projet ou les prévisions d’inflation) mais aussi par le taux du marché monétaire.

⁵ Minsky, Hyman P. (1982), *Can “It” Happen Again? Essays on Instability and Finance*. Armonk, NY: M. E. Sharpe, p.125.

relance des activités. Parallèlement, la crise des finances publiques aggrave encore les contradictions entre le court-terme et le long-terme : par exemple les investissements publics dans la R&D sur les énergies renouvelables avaient fortement baissé en Europe dans le sillage de la crise de 2008.

Une troisième source de l'insoutenabilité découle des deux premières et concerne l'allocation des ressources telle qu'elle résulte de la création monétaire par les banques privées. Les différentes phases du cycle économique produisent des effets distributifs contrastés mais jamais en phase avec l'objectif de soutenabilité de long terme. En période haussière, une partie de l'expansion monétaire est investie dans les biens dont l'offre est peu ou pas du tout élastique, comme le foncier et l'immobilier : il en résulte une augmentation des revenus de rente pour les uns, des taux d'endettement insoutenables pour les autres. Et lorsque les bulles éclatent, elles laissent derrière elles non seulement une crise sociale et des inégalités accrues, mais aussi des mauvaises allocations du capital physique et du gaspillage d'énergie et de matière, comme ces quartiers non achevés ou ces maisons laissées à l'abandon parce que leurs propriétaires en avaient été expulsés. Plus fondamentalement, nous assistons depuis plusieurs décennies à un découplage progressif entre création monétaire et économie productive : l'évolution de celle-ci – baisse tendancielle des gains de productivité observée dans les pays développés, où se trouvent les grands centres financiers de l'économie mondiale – est parfaitement ignorée de celle-là. En théorie, la création de monnaie par le crédit bancaire était censée être gagée par la production future : à l'époque de l'industrialisation ou dans les périodes de reconstruction, l'expansion monétaire anticipait l'augmentation de la demande. Au lieu de s'adapter aux nouvelles conditions macroéconomiques, la création monétaire est devenue un outil spéculatif servant surtout à organiser un transfert de richesses vers le secteur financier, comme en témoigne le développement des fonds de *private equity* et les rachats d'entreprises grâce à l'effet levier.

Voies de la réforme monétaire

Ce qui vient d'être dit se laisse résumer de façon suivante : l'univers de la « valeur » et des valorisations monétaires relie les hommes entre eux, mais quid de cet autre univers, celui d'innombrables liens de dépendance qui relie l'Homme à la nature ? Les efforts pour corriger a posteriori l'aveuglement économique aux réalités physiques consistent à « chiffrer » la nature sans s'occuper du système monétaire dans lequel les prix sont exprimés. On peut cependant douter sur ce point : il n'est pas sûr que la meilleure solution consiste à insérer la nature telle qu'elle dans les conventions humaines, sans modifier ces dernières. Bien plus, le vieil adage selon

lequel « l'argent ne peut pas tout acheter » paraît un point de départ plus solide ; encore faut-il comprendre que cet adage ne condamne pas la monnaie mais uniquement la conception tronquée de celle-ci. L'adage en question affirme une pluralité des sphères de valeur dont aucune n'a le droit d'envahir toutes les autres, sous peine de voir la société tout entière se désintégrer. Un système monétaire différent pourrait venir en appui à cette idée, au lieu d'être le levier d'une marchandisation à tout va.

Pour saisir l'intérêt de ces visions alternatives de la monnaie, il faut peut-être s'arrêter un instant sur la nature même du changement auquel il faut parvenir. Ce qu'on appelle la transition écologique ne sera jamais un simple *policy fix* technocrate ; elle désigne une transformation à la fois technique, économique et sociale, voire culturelle : il faut adapter nos modes de vie, partager plus équitablement les ressources limitées et, finalement, redéfinir progressivement la prospérité elle-même, en déconnectant autant que possible le bien-être subjectif de la consommation des ressources matérielles. En dernière analyse, il en va de notre vision du bien-être, comme l'avait remarqué il y a fort longtemps l'économiste américain Herman Daly, au sujet du développement durable : « si le paradigme sous-jacent et les valeurs qui le sous-tendent ne changent pas, aucune habileté technique ni intelligence manipulatrice ne pourra résoudre nos problèmes ; en réalité elles vont encore les aggraver⁶ ». Il est facile de lui donner raison, tant notre modèle de croissance et notre culture de consommation font preuve d'une créativité sans borne pour gaspiller les économies d'énergie et de matières réalisées par le progrès technologique. Mais soyons lucides : un changement des valeurs ou une nouvelle conception de la prospérité ne se décrètent pas, comme en témoigne le faible impact des différentes campagnes de sensibilisation menées par les autorités. Le changement dont il s'agit ici est une chose infiniment plus complexe et ses leviers plus difficiles à saisir : la transition doit autant de répondre à une quête de sens et de cohésion sociale qu'aux besoins physiologiques des populations.

Pour autant, la tâche n'est pas impossible et le défi écologique ne doit pas forcément être vécu comme une contrainte extérieure, une force aveugle qui s'abat sur nos sociétés et sape la cohésion sociale, voire la paix civile. Le scénario noir des conflits et des guerres de ressources naturelles n'est certes pas à exclure ; sa trame se tisse même déjà dans certaines régions du monde. Mais l'impératif d'une transition nous offre aussi une chance inouïe de réinventer notre démocratie et notre modèle de société. Les remèdes passent moins par des élites éclairées que par des nouvelles formes de participation citoyenne et d'organisation sociale, par une démocratie capable d'encadrer les logiques marchandes

⁶ *Steady-State Economics*, Island Press 1991 (Second Edition With New Essays), p. 2.



dans la sphère des valeurs sociales et les valeurs sociales dans les limites physiques de la planète.

Retenons ici deux aspects du défi démocratique qui touchent directement au système monétaire.

D'une part, il en va du pouvoir sur la monnaie et sur son émission. La monnaie est créée et mise en circulation sous forme de crédit bancaire privé, et celui qui contrôle le crédit détient un immense pouvoir sur l'économie productive. Les calculs de rentabilité dépendent du « prix de l'argent » mais commandent les flux physiques, et coordonnant les « facteurs de production » à l'échelle de la planète. A l'état actuel, l'essentiel de la création monétaire s'opère dans la parfaite indifférence aux enjeux de la soutenabilité ; et inversement, les acteurs publics auxquels on confie la mission de préparer nos sociétés au défi écologique subissent une « répression monétaire » qui les condamne à passivité. Comment mettre alors le pouvoir monétaire au profit d'une transformation écologique de l'économie productive ?

Une partie du problème renvoie aux différentes échelles d'action. La transition écologique passe par une nouvelle économie territoriale, moins soucieuse d'insérer les territoires dans les marchés externes que d'organiser les ressources propres des territoires. Nous vivons dans une économie mondialisée et l'idée n'est pas de prôner un « localisme » un peu facile, car les grands défis restent les mêmes quelle que soit l'échelle. Dans sa forme actuelle, la mondialisation aggrave cependant encore les dégâts environnementaux causés par le productivisme ambiant. La recherche des économies d'échelle planétaires pousse les entreprises à chercher des débouchés sur des marchés toujours plus grands, capables d'absorber une offre toujours plus abondante. L'obsession des volumes génère des modèles économiques fondés sur « matraquage publicitaire », obsolescence programmée et gaspillage écologique. C'est un système « efficace » au sens où il génère des gains de productivité, mais c'est une efficacité tronquée qui pousse au pillage et à l'effondrement : les territoires hautement spécialisés sont « efficaces » au sens où ils s'inscrivent dans la division du travail internationale, mais ils deviennent très vulnérables aux fluctuations de la demande, comme ces monocultures agricoles qui s'effondrent avec le moindre changement des conditions climatiques. La soutenabilité cherche au contraire un équilibre entre efficacité et résilience, c'est-à-dire la capacité de résister au choc extérieur et de récupérer une fois que le choc s'est produit.

L'introduction de la notion de résilience change nécessairement notre regard sur l'économie : beaucoup d'innovations monétaires analysées plus loin ne seraient pas pleinement compréhensibles sans elle. Ses applications concrètes varient selon l'échelle d'action : certains défis sont mondiaux, d'autres concernent les continents et les grandes régions du monde, encore d'autres doivent trouver une réponse à l'échelle plus limitée,

nationale, celle d'une collectivité territoriale, d'un quartier ou d'un réseau d'entraide citoyen. A chaque échelle, la transition doit s'appuyer sur un pouvoir monétaire subsidiaire et même un circuit monétaire parallèle. Actuellement, la création monétaire est confiée à une finance mondialisée et structurellement aveugle au concept de résilience – après tout, la spéculation financière permet de gagner de l'argent dans toutes les phases du cycle économique, pendant le boom comme lors du krach. Une décentralisation du pouvoir monétaire selon le principe de subsidiarité changerait radicalement les rapports de force en faveur des acteurs et des échelles où s'élaborent les vraies réponses au principal défi de notre temps.

D'autre part, s'emparer de la monnaie à ces différentes échelles d'action doit servir à influencer la valorisation elle-même. Ce qui vient d'être dit plus haut sur les sources monétaires de la crise permet de douter de l'idée qu'on y parviendra sans modifier le système monétaire lui-même. Or c'est précisément ce que prétend l'économie de l'environnement traditionnelle. Depuis Charles Pigou, celle-ci analyse le problème en termes d'« externalités négatives » – des situations où les coûts environnementaux liées à une décision (pollution ou les risques sanitaires causés par la production, par le transport, etc.) sont reportées sur les tiers, tandis que les bénéfices restent individuels – et propose de les « internaliser » dans les prix des biens et des services pour corriger les échecs du marché. Là où elle n'est pas laissée aux marchés, la solution envisagée consiste à introduire une « valeur sociale », établie de façon exogène par l'Etat ou un régulateur extérieur. Tant que la valeur des impacts négatifs ne sera pas incluse dans le calcul des coûts-bénéfices, suit le raisonnement, le signal-prix ne saura orienter les acteurs de marché dans le sens souhaité.

Les outils proposés pour y parvenir sont nombreux et bien connus : écotaxes, systèmes pollueur-payeur, bonus-malus, tarifications... Ils tracent la voie royale des économistes de l'environnement et forment le cœur des politiques environnementales actuelles. Loin de nous l'idée de les écarter comme inutiles ; nous voyons cependant deux problèmes avec cette méthode qui permettent de douter de son efficacité comme une solution globale. Le premier problème est d'ordre technique, le second d'ordre politique.

Techniquement, intégrer les « externalités » est une solution adaptée à certaines situations bien précises : le cas idéal serait une unité de production distincte ou un acte de consommation pris isolément, où il est facile de mesurer chaque impact individuel et de lui imputer un coût correspondant. Mais dans la plupart des cas, les différents secteurs du système économique interagissent et les causes de la dégradation sont enchevêtrées l'une dans l'autre : difficile de démêler avec précision la multitude infinie de causes et d'interactions dont le résultat final est l'acidification des océans, par exemple.

Essayons d'imaginer un marché dont tous les prix relatifs intégreraient parfaitement la valeur de toutes les externalités : il faudrait d'abord mesurer l'impact physique de chaque activité considérée – la pollution associée à un bien particulier, quantités de ressources prélevées, etc. –, ensuite imputer à chaque bien et service un coût correspondant. Il est illusoire d'espérer arriver au « bon prix » de cette façon. L'économiste américain Joshua Farley a remarqué l'ironie d'une solution qui veut sauver le marché autorégulateur au moyen d'un planificateur omniscient, capable de collecter toutes les données et de les intégrer dans les prix de chaque produit et chaque service. Cette solution témoigne de la volonté de sauver l'idéal libéral d'une coordination « spontanée » par le signal-prix, plus que d'une réflexion sérieuse sur les conditions de faisabilité.

La deuxième faiblesse est plus fondamentale encore. Elle tient au caractère technocrate de l'approche et à la vision sous-jacente du changement social. Tout ce que celle-ci présuppose, outre un improbable planificateur omniscient, c'est le « volontarisme » des politiques, qui doivent être assez « courageux » pour vaincre les résistances du corps social. Rappelons-nous que lorsque les premiers modèles d'analyse coûts-bénéfices furent introduits dans la gouvernance publique dans les années 1960, on affirmait qu'il s'agissait d'une méthode « objective » qui nous préserverait de l'arbitraire des décideurs et du captage des politiques par les lobbies : les calculs coûts-bénéfices apporteraient une réponse « scientifique » et neutre par rapport aux interminables luttes d'influence. Un bon décideur est un « autocrate bienveillant », libre de toute influence et n'ayant en vue que le seul bien public, et assez « courageux » pour imposer des décisions nécessaires.

On peut craindre que cette approche ne soit condamnée à la frustration perpétuelle, et à répéter en boucle le constat que les problèmes environnementaux

sont tout simplement irréconciliables avec le « court-termisme » des sociétés démocratiques. Il est vrai que de nombreux exemples viennent à l'appui de la thèse selon laquelle l'horizon de nos élus dépasse rarement la durée de leur mandat. Les élus invoquent à leur tour la pression des électeurs et, là aussi, les preuves ne manquent pas pour montrer que le court-termisme relève souvent d'une préférence électorale. Mais c'est une préférence qui s'exprime dans un contexte où l'action publique est atrophiée par la répression monétaire, où peu de place est donnée à l'expérimentation sociale et à d'autres principes de gestion comme les biens communs, etc. Le système monétaire est paramétré pour une accumulation infinie des richesses, alors même que des économistes comme Tim Jackson pointent les facteurs culturels comme le « piège du consumérisme » parmi les principaux obstacles à la transition écologique.

En résumé, l'ajustement par le signal-prix revient à vouloir orienter les acteurs par une contrainte monétaire au sein d'un système monétaire qui pousse les mêmes acteurs dans le sens radicalement inverse. Dans ces conditions, n'est-il pas quelque peu naïf, voire hypocrite, de s'étonner devant le peu de résultat obtenu ? Car la double faiblesse technique et politique laisse la porte grand-ouverte à tous les effets pervers : on peut parfaitement accumuler des richesses dans une économie « vertueuse », fondée sur les énergies renouvelables par exemple, grâce aux tarifications ou à la valeur sociale des émissions de carbone, et dépenser ces mêmes richesses dans les énergies fossiles les plus polluantes, annulant par là-même les effets précédents. Il paraît difficile de trouver une issue à ce type de problèmes sans adopter un système monétaire plus en phase avec la nature du défi, en introduisant notamment l'idée des circuits monétaires parallèles et l'opposition entre *all-purpose money* et *special-purpose money*.

L'institut Veblen pour les réformes économiques

Notre mission

L'Institut Veblen promeut la transition socio-écologique vers une économie soutenable et plus juste. L'Institut anime le programme IRE (Initiative internationale pour repenser l'économie), initié par la Fondation Charles Léopold Mayer en vue de faire émerger de nouvelles propositions dans le domaine de l'économie.



Les notes l'Institut Veblen

Publications hors commerce, les notes Veblen présentent les travaux de l'Institut et de ses partenaires. Suivez nos productions [en cliquant ici](#).

Publié sous Creative Commons

Equipe exécutive

Wojtek Kalinowski, Aurore Lalucq

Conseil d'administration

Philippe Frémeaux (président) ; James Galbraith (vice-président) ; Patrick Hébert (trésorier) ; Jérôme Blanc (secrétaire), Isabelle Cassiers, Jean Gadrey, Gaël Giraud, Ida Kubiszewska, Dominique Méda, Pascal Petit, Edgar Szoc.

Nous contacter

Institut Veblen
38 rue St-Sabin
75011 Paris
France
Tel : + 33(0)1 43 14 75 75
Fax : + 33(0)1 43 14 75 99
E-mail : contact@veblen-institute.org
www.veblen-institute.org